



Service de l'édilité
Constructions

PUBLICATION
BULLETIN OFFICIEL

Enquête publique

Edition n°39 du 1^{er} octobre 2021

L'administration communale de Nendaz soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisation de construire présentées par :

- Mme Benthe Bras et M. Ole Bras de Rüter pour l'agrandissement du chalet existant au lieu-dit les Djiettes/Haute-Nendaz, plan 98 MC, parcelle 9309 (cadastre actuel : folio 144, parcelle 47 d) propriété de M. Gérald Bourban (mutation en cours), coord. 2'587'405/1'113'695, zone H20. En dérogation aux art. 118 et 119.
- M. Maxime Métrailler pour la réfection de la toiture avec surélévation de 20 cm. et l'isolation avec bardage bois des façades au lieu-dit la Coudreyge/Haute-Nendaz, plan 15 MC, parcelle 941 propriété de Mme Ingrid Zumkeller, coord. 2'589'242 / 1'114'530, zone H20.

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans au bureau communal pendant les heures d'ouverture.

Les observations et oppositions éventuelles, dûment motivées, seront adressées à l'administration communale, par écrit, en deux exemplaires dans un délai de 30 jours dès la présente publication.

Basse-Nendaz, le 1^{er} octobre 2021

L'Administration communale